

Concours des pratiques agro-écologiques-prairies

Samedi 1^{er} septembre, le palmarès du concours des pratiques agro-écologiques - prairies a été dévoilé à Auch lors de la Foire Gascogn'Agri.

Les prairies ont été évaluées selon leurs qualités pour la production agricole (facilité d'exploitation, productivité, valeur alimentaire), leurs fonctionnalités écologiques (intérêts floristique et faunistique), leurs intérêts pour l'apiculture, la chasse et le paysage, par un jury d'experts composé d'un technicien fourrage (Maison de l'élevage), d'un botaniste (Association Botanique Gersoise), d'une apicultrice, (Ruchers de l'Armagnac), d'une paysagiste (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) et d'un représentant de la Fédération départementale de Chasse, sous l'égide d'un président, Jérémie de Ré, éleveur de bovins bio à Caillavet et Président des JA du Gers.

Cette année encore les éleveurs ont su démontrer que les prairies naturelles avaient toute leur place au sein des exploitations de notre territoire gersois :

1^{er} prix d'Excellence agro-écologique : Patrice CLERMONT de



Caillavet.

Prix paysage : Véronique BRANA de Vic-Fezensac.

Prix chasse : Paul BULA de Montesquiou.

M. Patrice CLERMONT, gagnant du 1^{er} prix gersois, est sélectionné pour représenter le département à la finale nationale au Salon de l'Agriculture à Paris.

Les candidats ont été récompensés

par de nombreux lots grâce au soutien financier ou aux dons du Crédit Agricole, de la Fédération des Chasseurs, de la Fondation Léa Nature et du CAUE. Trois prix ont été décernés avec pour trophées des créations originales de Romuald Clémenceau, ébéniste à Haget. Un panier garni composé de produits locaux a également été offert à chacun des trois lauréats.